



Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

COMMUNIQUÉ

Déchèteries de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan : consignes applicables au 18 mai

A partir du **lundi 18 mai**, et jusqu'à nouvel ordre, les déchèteries situées à Guénange, Kœnigsmacker et Aboncourt rouvrent partiellement :

- **Guénange** : les lundis et mardis de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Kœnigsmacker** : les jeudis de 14h à 18h et les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h
- **Aboncourt** : les après-midis du lundi au vendredi de 8h à 16h

ATTENTION : Toutes les filières de tri n'étant pas encore rouvertes, les déchets suivants sont toujours REFUSÉS :

- **le bois (planche, palette, cagette, panneau, fenêtre, poutre...),**
- **les métaux**
- **le mobilier (literie, meubles en bois, en métal, en plastique, meubles de jardin, de salon, de rangement, de bureau, ...)**

Conformément au règlement appliqué dans les déchèteries de la CCAM, nous rappelons que les entreprises ne sont pas admises.

Un contrôle sera effectué par un gardien à l'entrée de la déchèterie pour s'assurer que seuls les déchets autorisés sont apportés. Dans le cas contraire, les usagers devront faire demi-tour ou ne seront autorisés à déposer que les déchets autorisés.

Des règles sanitaires renforcées :

- Un filtrage sera effectué à l'entrée des déchèteries par un 1^{er} gardien.
- Un 2nd gardien sera présent en haut de quai pour contrôler les déchets déposés. Compte tenu des consignes durant le confinement, **les agents ne seront pas autorisés à aider les usagers à décharger leurs déchets.**
- Une distance de 1 mètre minimum devra être gardée entre usagers et avec les gardiens.
- Les règles de circulation à l'intérieur des déchèteries seront adaptées, soyez vigilants.

Pour rappel, il est strictement interdit de laisser ses déchets de tout type dans la nature ou sur le trottoir, sous peine de sanctions allant jusqu'à 1500 € d'amende.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour permettre le maintien de ces ouvertures exceptionnelles.

Pour toutes questions sur l'organisation du Service de Prévention et de Gestion des Déchets : dechets@arcmosellan.fr ou 03 82 83 21 57